

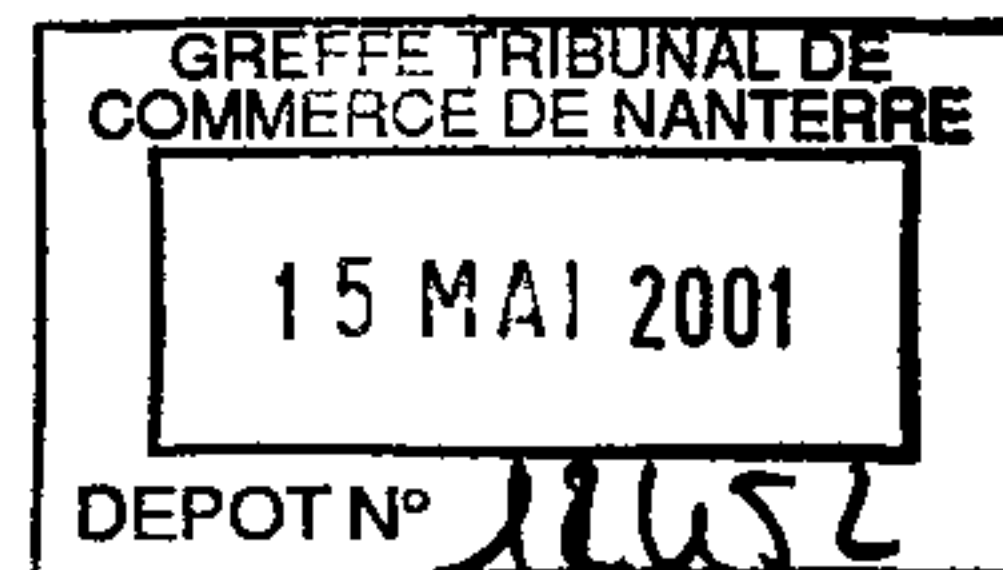
Justif CA

SOPLARIL

Société anonyme au capital de 7.500.000 Euros

Siège social : 4/8 cours Michelet
92800 PUTEAUX

542 015 904 R.C.S. NANTERRE



**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 MARS 2001**

L'an deux mil un
Le vingt huit mars
A 10 heures

Les administrateurs de la société anonyme SOPLARIL se sont réunis à SURESNES, sur convocation de Monsieur le Président.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Jean-Pierre PIGNET
Monsieur Georges GAZO
Monsieur Jacques DUMAS

Société ATOFINA

Monsieur Daniel MARINI

Président,
Président d'honneur,
Administrateur,
représenté par Monsieur PIGNET
Administrateur,
représenté par Monsieur du RUSQUEC
Administrateur.

Absent excusé :

Monsieur Arsène SCHUN

Administrateur.

Assistent à la séance :

Messieurs DELPORTE, SCANDAGLIATO et JOLIBOIS, représentants du Comité Central d'Entreprise.

Le Cabinet KPMG AUDIT, Commissaire aux Comptes, représenté par Monsieur Alain BOUCHET.
Madame PELLE, Secrétaire du Conseil.

Monsieur le Président informe Messieurs les Administrateurs que Madame DANON et Monsieur D'ARAMON ont démissionné de leurs fonctions d'Administrateur de la Société le 14 mars 2001.
En conséquence, par suite de ces démissions le nombre des Administrateurs en fonction étant ramené à cinq, le Conseil peut valablement délibérer.

.....

II - DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR - COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, Madame DANON et Monsieur D'ARAMON ont démissionné de leurs fonctions d'Administrateur le 14 mars 2001.

Le Conseil décide :

- de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur D'ARAMON, et
- de coopter, en remplacement de Madame DANON, Monsieur Jean-Pierre LACROUX.

Monsieur LACROUX a fait savoir que, dans le cas où il serait nommé Administrateur de la Société, il accepterait cette fonction.

Cette nomination, conformément à la Loi, sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le mandat de Monsieur LACROUX prendra fin à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

.....

Extrait certifié conforme
Puteaux, le 3 avril 2001
Le Président



J.P. PIGNET